

Première rentrée dans la nouvelle école Antoine de Saint-Exupéry

Le jeudi 5 janvier, ce sont 520 élèves qui ont pris possession de leur nouvelle école. Celle-ci comprend 13 classes élémentaires, 7 classes maternelles ainsi que les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs du Bois joli. Avec ce bel équipement, la ville poursuit son engagement pour offrir aux petits Osnysois les meilleures conditions d'apprentissage, de développement et d'épanouissement.

Décembre 2022 : les préparatifs avant la rentrée des élèves

390 chaises, 390 tables individuelles, 13 bureaux et 13 fauteuils d'enseignants... soit au total 500 m³ de mobilier ont été livrés fin décembre. Celui-ci a été choisi avec les enseignants, excepté pour les coloris qui sont les mêmes dans toutes les écoles de la ville pour des questions pratiques et d'interchangeabilité. Pendant les vacances de Noël, c'est la société de déménagement qui est entrée en action en déposant les cartons dans chaque classe et à l'accueil de loisirs.

Et juste avant le jour J, soit dès le 2 janvier, place au grand nettoyage : la totalité des agents d'entretien de la ville épaulés par les Atsem, les agents de restauration, des services techniques et des sports, soit quelque 70 personnes, étaient mobilisés pour tout récupérer, astiquer, aspirer afin que tout soit impeccable pour l'arrivée des enseignants et des enfants.

À partir du 3 janvier, c'était au tour des enseignants de prendre possession de leurs nouvelles classes avant la rentrée des élèves 2 jours plus tard.

Favoriser les liens entre temps scolaire et périscolaire

La spécificité de l'école Saint-Exupéry, c'est d'intégrer au sein des nouveaux locaux, l'accueil de loisirs qui gagne en surface et en espaces pédagogiques. Ce dernier rassemble en moyenne 230 enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'intérêt d'une telle proximité va être de créer des ponts entre l'école et les activités périscolaires et de construire des projets transversaux.

.../...

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 01 34 25 42 73 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr



Des réunions ont déjà eu lieu entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation, d'autres sont déjà programmées, pour écrire ensemble le projet de fonctionnement et travailler dans un esprit de continuité éducative. Ce sera le cas, par exemple, pour la serre et les bacs potagers installés sur le toit-terrasse.

Un équipement respectueux de l'environnement

De nombreux aspects participent au caractère vertueux du bâtiment : l'utilisation du bois, des panneaux solaires thermiques pour l'eau des cuisines et des vestiaires, une toiture végétalisée pour favoriser la biodiversité et l'isolation pour un confort hiver comme été, un système de ventilation performant... le tout dans le respect de la réglementation thermique 2020.

Un autre point a fait l'objet de toutes les attentions : le rejet des eaux pluviales. En faisant le choix de terrasses végétalisées, de zones végétalisées également dans la cour de type « Oasis » et sur le parvis, de zones en copeaux et d'autres en pavés avec infiltration, la ville s'est vu attribuer une subvention de 385 968 € par l'Agence de l'Eau.

Par le passé, le stade Rochat sur lequel a été érigée cette construction, était entièrement drainé avec un rejet dans le réseau d'eau pluviale, il en était de même pour toutes les surfaces de voirie. Aujourd'hui, la qualité de la réalisation (école et parvis) et les choix de matériaux ont permis de passer de 12 104 m² de surface imperméabilisée, dont les eaux étaient rejetées dans le réseau, à seulement 4 041 m².

L'agora, la serre et le toit-terrasse, points forts du bâtiment

L'agora, ce vaste espace sur 2 niveaux avec scène et gradins, emporte tous les suffrages. Pour l'inaugurer avec les enfants, vendredi 27 janvier, des ateliers Piano Campus avec une sensibilisation des enfants à la musique, ont été proposés par le service culturel de la ville et, le 30 janvier, deux représentations théâtrales offertes par la ville, sont programmées : *L'illustre aventure ou les amoureux vagabonds*, par le théâtre La Passerelle. Nul doute que l'équipe pédagogique saura explorer son potentiel au fur et à mesure de ses besoins.

La serre et les bacs potagers du toit-terrasse, quant à eux, permettront aux enseignants de poursuivre les expériences de plantations et de potagers dans les meilleures conditions. Ils travailleront même peut-être avec le collège La Bruyère puisque l'un des professeurs porte un projet sur la germination et souhaiterait y associer des élèves d'élémentaire.

Un changement d'école bien préparé en amont

Il était nécessaire de mettre les enfants en confiance face à la perspective du déménagement.

.../....

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 01 34 25 42 73 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr



Pour exemple, les élèves de cycle 3 ont travaillé l'an dernier sur la réalisation du nouveau bâtiment : on leur a présenté les plans, le type de matériaux utilisés dans la construction.

Ils ont même rencontré l'architecte du projet. Ils étaient impatients de s'installer dans leur nouvelle école, de même que les enseignants, enthousiastes eux aussi à l'idée d'intégrer les nouveaux locaux, dotés notamment d'une meilleure isolation que l'ancienne école. Une visite de site a été organisée fin novembre avec eux afin qu'ils s'approprient les nouveaux lieux et imaginent ensemble le cheminement des enfants le jour de la rentrée.

Côté pratique, un gros tri a déjà fait l'an passé dans la réserve d'archives qui était bondée. Et depuis septembre, les enseignants ont préparé les cartons, soit tout seuls soit en mettant les enfants à contribution pour qu'ils sachent ce qu'il y a dans chacun des cartons au moment de les défaire.

Coût et subventions

Montant de la réalisation : 17 108 800 € HT subventionnée à hauteur de 9 852 373 €

Détail des subventions :

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : 6 000 000 €

Conseil départemental du Val d'Oise : 1 962 806 €

Région Île-de-France : 1 000 000 €

Agence de l'Eau : 386 965 €

ARC école : 40 000 €



Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 01 34 25 42 73 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr

